

Department of Health / Ministère de la Santé  
P.O. Box / C.P. 5100  
Fredericton, NB/ (N.-B.)  
E3B 5G8

**Date :** January 10, 2022 / Le 10 janvier 2022

**To / Dest. :** Nurses Association of New Brunswick, New Brunswick Nurses Union, EM/ANB Inc., New Brunswick Health Emergency Operations Centre / Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, EM/ANB Inc., Centre des opérations d'urgence du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick

**From / Exp. :** Éric Levesque, Acting Assistant Deputy Minister / Sous-ministre adjoint par intérim

**Copies :** Heidi Liston, Dan Coulombe, Jake Arbuckle, Jocelyn Burns-McCue, Dr. John Dornan, Horizon Health CEO / PDG du Réseau de santé Horizon, Dr. France Desrosiers, Vitalité CEO / PDG du Réseau de santé Vitalité, Brenda Kinney, Sharon Smyth-Okana, Richard Losier, Gail Lebel, Johanne Roy, Chief Executive Officer of EM/ANB Inc./ Directeur general de EM/ANB Inc.

**Subject / Objet :** **Critical Care Nurse Deployment Initiative (CCNDI) / L'Initiative de déploiement des infirmières et des infirmiers en soins critiques (IDIISC)**

New Brunswick must be ready to support vital critical care nursing services in light of growing cases of COVID-19 and the transmission of the OMICRON variant. It is fully expected that hospitalizations and a reduction in nursing resources caused by COVID infections will require deployment or repatriation of individuals who have valuable critical care experience to an ICU, CCU or Emergency Room department anywhere in the province. All nurses with critical care experience who register for CCNDI must be willing and able to travel to any healthcare facility in the province to work in an ICU, CCU or Emergency Room department based on the operational needs of the Health Authorities.

The Critical Care Nurse Deployment Initiative (CCNDI) will support the nursing operational requirements of critical care units (ICU/CCU and Emergency room departments) through a centrally operated center. The program will engage critical care nurses who are retired or not currently Part III employees; casual or part-time Part III nurses with critical care experience who have obtained pre-

Le Nouveau-Brunswick doit être prêt à appuyer les services de soins infirmiers intensifs essentiels compte tenu de l'augmentation du nombre de cas de COVID-19 et de la transmission du variant OMICRON. On peut s'attendre à ce que les hospitalisations et la réduction des ressources infirmières causées par les infections à la COVID-19 nécessitent le déploiement ou le rapatriement de personnes ayant de l'expérience précieuse en soins critiques dans d'autres lieux géographiques. Toutes les infirmières ayant de l'expérience en soins critiques qui s'inscrivent à l'Initiative doivent être prêts et aptes à se rendre dans n'importe quel établissement de santé de la province pour travailler dans une USI, une USC ou une salle d'urgence, selon les besoins opérationnels des régies de la santé.

L'Initiative de déploiement des infirmières et des infirmiers en soins critiques (IDIISC) répondra aux exigences opérationnelles en soins infirmiers des unités de soins critiques (unités de soins intensifs/concentrés et services d'urgence) au moyen d'un centre d'opérations centralisé. Le programme sollicitera les infirmières et les infirmiers en soins critiques qui sont à la retraite ou qui ne sont pas

approval by their unit manager to participate; and Full-Time Part III nurses who have critical care experience whose unit has experienced a reduction in service or closure. Participation in CCNDI must be pre-approved by their unit manager.

To be eligible to participate, nurses must have at least two years of critical care experience and have practiced nursing in a critical care unit or emergency room setting within the past 5 years. Participation in a critical care certificate program is an asset. Individuals must also be up to date with all required vaccinations for Part III employees.

Qualified individuals accepted into the CCNDI will receive a one-time payment of \$1,000; an hourly pay wage per the NBNU collective agreement; an additional \$1,000 premium per 37.5 hours worked (pro-rated); compensation for travel and meal expense; paid accommodations (if required), guaranteed scheduled shifts on a specified critical care unit; one-shift unit orientation with a nurse mentor/buddy; and childcare services at the deployment location for child dependents under 12 years of age (if required). Part III Part-time and Full-time nursing employees who are displaced because of reduction in service or unit closure are also eligible to receive a vacation benefit of 15 hours per 37.5 hours worked in CCNDI (pro-rated). Vacation time accumulated for CCNDI may not exceed 75 hours and is to be taken within 120 days of completion of the CCNDI.

CCNDI participants will be hired as temporary Part III casual employees and receive the casual pay as per the New Brunswick Nurses Union (NBNU) collective agreement. For Part III employees, the hourly rate of pay will be the same as per their current collective agreement.

actuellement des employés de la Partie III; les infirmières et les infirmiers occasionnels ou à temps partiel de la Partie III qui possèdent de l'expérience en soins critiques et qui ont obtenu l'approbation du gestionnaire de leur unité pour participer au programme; ainsi que les infirmières et les infirmiers de la partie III à temps plein qui ont été déplacés en raison de la fermeture d'une unité. Les infirmières et infirmiers de la Partie III qui souhaitent participer à l'Initiative doivent d'abord obtenir l'approbation du gestionnaire de leur unité pour participer au programme.

Pour être admissible, les infirmières et infirmiers doivent avoir au moins deux ans d'expérience en soins critiques ainsi que de l'expérience pratique en soins infirmiers dans une unité de soins critiques, soins intensifs ou un service d'urgence dans les cinq dernières années. La participation à un programme de certificat en soins critiques est un atout. Ces personnes doivent également avoir obtenues toutes les vaccinations requises pour les employés de la Partie III.

Les personnes qualifiées admises à l'Initiative recevront une prime d'inscription unique de 1 000 \$, un taux de salaire horaire selon la convention collective de l'AIIINB; une prime supplémentaire de 1 000 \$ par tranche de 37,5 heures travaillées (prorata), des indemnités pour le déplacement et pour les repas, un hébergement payé (au besoin), des quarts de travail à horaire garanti dans une unité de soins critiques précise, une séance d'orientation pour un quart de travail dans une unité avec une infirmière mentore ou un infirmier mentor ou bien un collègue, ainsi que des services de garderie sur le lieu de déploiement pour les enfants à charge de moins de 12 ans (au besoin). Les infirmières et les infirmiers de la partie III, travaillant à temps plein ou à temps partiel, déplacés en raison d'une réduction de service ou de la fermeture d'une unité sont également admissibles à une prestation de vacances de 15 heures par tranche de 37,5 heures travaillées dans le cadre de l'Initiative CCNDI (au prorata). Les vacances accumulées dans le cadre de l'Initiative ne peuvent pas dépasser 75 heures et doivent être prises dans les 120 jours suivant la fin de l'IDIISC.

Les participants seront embauchés à titre d'employés occasionnels temporaires de la Partie III et recevront une rémunération correspondant à ce titre, conformément à la convention collective du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick. Quant aux participants déplacés qui travaillent déjà au sein de la partie III, le taux horaire sera le même que celui énoncé dans leur convention collective.

Interested nurses can find more information about CCNDI via the [GNB website](#) commencing January 10, 2022. Nurses may also register on-line via the [Critical Care Nurse Deployment Initiative](#) or via email to [RN-II@gnb.ca](mailto:RN-II@gnb.ca).

Individuals who register for the Critical Care Nurse Deployment Initiative (CCNDI) are directly supporting efforts to save and sustain the lives of sick New Brunswickers. We are asking for your organization's assistance to support active recruitment of eligible, qualified individuals as expediently as possible.

Les infirmières et infirmiers intéressés peuvent trouver plus de renseignements sur l'Initiative sur le [site GNB](#) à compter du 10 janvier 2022. Les infirmières et infirmiers intéressés peuvent s'inscrire en ligne par [L'Initiative de déploiement des infirmières et des infirmiers en soins critiques](#) ou par courriel à [RN-II@gnb.ca](mailto:RN-II@gnb.ca)

Les personnes qui s'inscrivent à l'Initiative de déploiement des infirmières et des infirmiers en soins critiques (IDIISC) appuient directement les efforts visant à sauver et à préserver la vie des personnes malades au Nouveau-Brunswick. Nous sollicitons l'aide de votre organisation pour favoriser le recrutement actif de personnes admissibles et qualifiées le plus rapidement possible.



---

Éric Levesque, Acting Assistant Deputy Minister / Sous-ministre adjoint par intérim  
Department of Health / Ministère de la Santé